

La waide, une richesse picarde au Moyen Age

Roger Wadier

Collecteur de traditions orales et écrivain vosgien

Du bleu pour tous

Le bleu est partout : au ciel, dans la mer, dans les contes, dans les paysages, dans les guerres, dans le sport, dans les sentiments, dans le cinéma, dans les chansons. La liste est longue des références et des expressions qui le contiennent et font depuis longtemps partie de notre quotidien.

De nos jours il est universellement présent et apprécié. Pourtant il n'en fut pas toujours ainsi. D'un usage très ancien dans certaines parties du monde où il fut surtout utilisé en teinture, il ne semble pas s'être véritablement imposé à la société française avant le XIIe siècle. Jusque-là nous n'en connaissons que quelques exemples. Sa présence est attestée dans la grotte préhistorique de l'Audoste dans les Bouches du Rhône ; Jules César, dans ses commentaires sur la Guerre des Gaules assure que « *Tous les Bretons (1) se teignent avec du pastel, ce qui leur donne une couleur azurée, et ajoute, dans les combats, à l'horreur de leur aspect.* » ; les Romains lui donnent un sens péjoratif, voire négatif. En fait, l'Antiquité l'évitera autant que possible bien qu'il soit présent dans certaines mosaïques (au moyen de lapis-lazuli) et, un peu plus tard, dans les enluminures carolingiennes. A l'époque mérovingienne, il n'apparaît que très rarement dans la vie quotidienne et pas du tout dans les manifestations liturgiques du Clergé qui privilégie exclusivement le blanc (évoqueur de pureté et d'innocence), le noir (abstinence, pénitence, affliction) et le rouge (couleur du sang versé par et pour le Christ) (2). Cela tient au fait que la transformation d'une matière en une autre est alors considérée comme « *une opération qui relève de la ruse, du déguisement, et de la magie et qui donc est le fait du diable ou de ses suppôts.* » (3).

Il faudra attendre, suite au développement exceptionnel au XIIe siècle du culte marial, le passage au bleu foncé puis au bleu clair de l'habit sombre de la Vierge pour que la couleur s'installe définitivement dans l'art et la pratique de la religion chrétienne. Un siècle plus tard saint Louis (Louis IX, 1226-1270), en incorporant le bleu dans les armoiries royales de la France, lui apporte un nouvel élan et concourt à sa grande diffusion dans le monde profane

Bleu et waide : un mariage historique

La Picardie en est alors une importante productrice. Il y pousse, en particulier dans la Somme (Amiénois), une plante tinctoriale appelée **waide** qui contient de l'*indigotine* dans ses feuilles, matière apte à produire une poudre bleu-indigo, dont les qualités tinctoriales sont remarquables et qui justifieront son étonnant succès : fongicide (détruit les champignons microscopiques), repousse les insectes, insoluble dans l'eau, et résiste à la lumière sur une longue durée (une centaine d'années).

La waide, nommée **Isatis tinctoria** par les botanistes, appartient comme le colza (le chou, le cresson etc.) auquel elle ressemble, à la famille des crucifères, c'est-à-dire dont les pétales des fleurs sont disposés en forme de croix. Elle est dotée d'une racine forte pivotante et de tiges rameuses qui partent au ras du sol d'un ensemble de feuilles vertes très douces au toucher et se détachant facilement comparable à une grosse salade qu'on appelle *rosette*. (4). Les tiges s'épanouissent au sommet, parfois à plus d'un mètre, d'une multitude de petites fleurs en ombelles d'un jaune vif. C'est une plante bisannuelle robuste qui se plaît autant dans les terres calcaires et sablonneuses que dans les endroits limoneux et humides tels les sols marécageux ou les terrasses alluviales et qui était présente autrefois dans d'autres régions comme par exemple les Alpes sous le nom d'*Isatis alpina*, et également en Allemagne (Thuringe), en Hesbaye (Belgique), en Angleterre (Somerset), en Italie (Toscane et Lombardie), en Languedoc sous le nom de *pastel*, et en Normandie.

En Picardie, son nom varie localement selon les territoires mais trouve une origine commune dans le latin *glastum* qui a donné **guède** (qui est devenu le nom français) auquel correspond le germain *waisde* devenu généralement *waide* et qu'il faut prononcer «ouède» (5) comme le veut le parler picard (langue d'oïl). Il en existe de nombreuses variantes telles que *gaïste*, *gueude*, *wade*, *vouette*, *ouatte*, etc.

Cependant, si le nom varie suivant les besoins des parlers locaux, la culture de la plante et le travail de sa transformation en produit tinctorial, à quelques exceptions près, se révèlent identiques quelles que soient les époques et les lieux. En fait le procédé est pratiquement toujours le même et se trouve résumé ainsi qu'il suit par le Chanoine Martin (6) : «*A la campagne, les feuilles sont cueillies à la main et les feuilles fraîches sont aussitôt broyées au moulin (...) La bouillie ainsi obtenue est mise à fermenter : pour cela on la dispose en petites meules que l'on malaxe toutes les 48 heures un mois durant. Ce travail à l'état pâteux a valu à l'Isatis le nom de pastel. Après fermentation, la pâte est à nouveau écrasée au moulin. Enfin le produit ainsi homogénéisé est moulu en pains appelés «coques»(6) que l'on fait sécher sur des claies (...) La forme et le poids des coques variait selon les régions : à la cathédrale d'Amiens, au groupe des waïdiers, les coques de l'an 1300 ont une forme arrondie, et une grosseur voisine de celle du poing.*

«*Deuxièmement, chez les grossistes, les coques sont rassemblées en grandes quantités, par dizaine de tonnes quelquefois, en vue d'une nouvelle fermentation. Dans ce but, les coques sont cassées à la hache et les morceaux sont empilés en lits épais d'un mètre au moins. On arrose le tas : l'humidité relance la fermentation qui s'accompagne d'une forte élévation de la température. On retourne les meules sens dessus dessous quotidiennement d'abord, puis moins fréquemment à mesure que la fermentation s'apaise. Au total les manipulations durent un mois environ. Le produit fini, l'agranat, est alors livré aux teinturiers. C'est à eux qu'incombe la dissolution de l'indigo à l'aide d'un réducteur (l'urine et le son ont été signalés) et d'une base (chez nous, chaux ou eau de chaux évidemment). A l'évidence, une telle technique réclame beaucoup trop de manipulations et les derniers stades exigent des ouvriers fort expérimentés.» (7)*

En Europe les premières mentions de guède en tant que produit fini figurent dans deux textes médiévaux : le *Cain Lanamna* qui est une partie du *Sanchus Mor*, parfois appelé «Lois de Saint Patrick», écrit pendant le VIII^e siècle en Irlande, et le *Capitulare de Villis* écrit à la demande de Charlemagne et s'appliquant au nord de la France, l'objet de ces deux textes se rapportant à l'utilisation de la guède pour la teinture du lin et de la laine par des groupes de femmes ou de jeunes filles célibataires.

Les ailes des moulins

Les moulins en ce temps-là avaient un usage multiple : outre la production de farine et d'huile, ils servaient à la fabrication du papier, à broyer l'écorce de chêne, à la préparation des cuirs, de la moutarde, et à l'écrasement répétitif des feuilles de waide afin de les transformer en cette sorte de pâte d'où viendra le nom «pastel» comme l'indique dans l'extrait précédent le Chanoine Martin.

Certains étaient à eau -ce sont les plus anciens-, d'autres à vent dont le nombre va augmenter considérablement au Moyen Age, notamment en Picardie avec l'extension massive de la production de waide. Soit ils sont construits en dur (brique, pierre, ce sont les moulins-tours), soit seule la toiture est en bois, mais très souvent ils sont entièrement en bois et alors dénommés « sur pioche ». Ces derniers, outre leur aspect original, présentent l'avantage, étant montés sur pivot (axe), de pouvoir tourner avec la seule force humaine et donc d'orienter les ailes au gré du vent. Toutefois cette particularité présente des risques car elle fragilise l'ensemble de la construction. Amédée de Francqueville nous en dit ceci : *Ce genre de moulin (...) est plus vulnérable que les moulins dits « sur tour ». Si par malheur il n'a pas été orienté convenablement et qu'une tempête le prend sur un de ses côtés, positions dans laquelle il offre au vent une grande surface et n'est pas étayé par la queue, c'est la catastrophe. Il s'écroule et tout est irrémédiablement fracassé. » (8)*

Qu'ils soient à eau ou à vent le temps, depuis, a fait son œuvre et, à part quelques exceptions, la presque totalité d'entre eux a disparu et il n'en reste plus que le souvenir perpétué parfois par certains

lieux-dits que les cadastres communaux ou bien la mémoire vivante ont conservés : ainsi «Le Pré du moulin à waide» à Guyoncourt, «Le Moulin à waider» (Boisbergue), «Le Moulin à ouette» (Creuse), ou encore «le moulin d'alouette»(Orival), «La Cité des Moulins bleus»(L'Etoile), et bien sûr à Amiens le célèbre «Moulin Passe-Avant» qui fut longtemps la propriété du Chapitre Cathédral et qui vient d'être superbement restauré.

Le grand commerce

La construction de ces moulins avait un coût important. C'est pourquoi, « *A l'origine du moins, la culture s'est donc associée à la puissance seigneuriale seule en mesure d'édifier le moulin. Tout au plus peut-on penser que durant une première période, en gros le XIIIe siècle, il a pu subsister des ateliers domaniaux dans les campagnes puisque les mentions de guède que l'on a concernent en majorité des établissements ecclésiastiques* » (9). Bien évidemment les paysans producteurs de guède n'avaient pas d'autres solutions que de la porter à ces moulins et de s'acquitter de la dîme imposée en échange. Ce n'est que plus tard que ces producteurs vont pouvoir se dégager des contraintes imposées par la noblesse et le clergé et se lancer eux-mêmes dans le commerce et la vente des coques qu'ils avaient produites. A cette époque l'aire de culture s'étendait, essentiellement selon Bernard Verhille, de Poix-de-Picardie à l'ouest, à Saint-Quentin à l'est, et de Saint-Just-en-Chaussée au sud jusqu'au niveau de Bapaume et la forêt d'Arrouaise au nord (10).

Les cités d'Amiens, de Nesle, de Corbie et de Péronne, de même que Saint-Quentin bénéficiaient grandement du trafic et des activités commerciales qui se développaient activement à partir de la vente de la waide. Amiens en fut le centre privilégié. Le marché se tenait au centre de la paroisse Saint-Martin, près du beffroi et de l'ancienne église Saint-Martin-aux-Waides. Là, dans des caves spécialement aménagées parfois sur deux étages avec cheminées, puits, magasins, la guède séchée y recevait les derniers traitements (réduction en poudre entre autres) avant d'être conduite sur les grands marchés des villes du nord de la France et aux foires de Champagne et de Saint-Denis, la marchandise étant auparavant contrôlée ou *eswardée* (de « *warder* » : regarder, garder) par un *esward* ou *eswardeur* ou encore *barilleur de guède*. Ces vérifications une fois accomplies, la guède destinée à l'exportation pouvait de nouveau embarquer en direction de Calais, Bruges, puis l'Angleterre (Southampton, Bristol, Boston) ou par la route (Paris, Rouen). Depuis le Grand Quai, actuellement Place Vogel, port de l'ouest, et le Petit Quai, actuellement Place Samarobrive, où se trouvaient les débarcadères, les greniers et les entrepôts, les bateaux remontaient jusqu'à la mer, en passant par Picquigny puis Abbeville et, lorsque l'ensablement de cette dernière ville fut trop important, par Saint-Valéry-sur-Somme ou le port du Crotoy.

Ce dernier port, créé par une décision royale datée de mars 1397, constituait ce qui était appelé une «*estape*» (étape). Le privilège l'instituant nous renseigne utilement sur la nature et l'organisation de cette étape : en tête un *prudhomme* chargé de débattre avec marchands et *maron(n)iers* (marins), quatre *courtiers* désignés pour remplir l'office d'intermédiaires entre vendeurs et acheteurs, *brouetteurs* et *déchargeurs* pour la manutention des barils.

Le transport de la waide depuis les lieux de production jusqu'à Amiens ou autres villes-étapes pouvait se faire par voies de terre ou fluviale. Pour ces dernières qui étaient meilleur marché, les déplacements s'effectuaient à l'aide de *gribanes* qui présentaient les deux particularités suivantes : d'une part elles étaient à fond plat ce qui facilitait leur chargement (généralement de 40 à 60 tonnes) et d'autre part leur faible tirant d'eau leur permettait de naviguer en eau peu profonde (jusqu'à 0,90 m). Leur taille variable, une vingtaine de mètres pour les plus grandes, leur permettait de naviguer sur la Somme évidemment, mais sans doute également sur certains de ses affluents. Leur «navigation» se faisait par la force du vent ou à défaut par le halage animal. Dîmes, travers, kayages (de «*kays*», quais, débarcadères), péages faisaient partie des diverses taxes dont le montant différait d'un lieu à un autre et qui conditionnaient l'autorisation de décharger, de stocker et passer des marchandises d'une étape à l'autre.

Pour gagner Le Crotoy, ces bateaux devaient passer par l'étape de Picquigny dont nous connaissons les tarifs de péage basés sur la nature et l'importance des contenants : pipes, ponchons,

queues, muids, sétiers, sacs, perrées, boisseaux, greniers... Une taxe supplémentaire était présente dans les tarifs des XIIe et XIIIe siècles : c'était le «tonlieu» qui était exigé sur chaque marchandise qui entraît ou sortait dans une ville et dont le montant était prélevé sur chaque charrette de guède franchissant les portes de la ville en fonction du nombre de chevaux de l'attelage. A Amiens, la ressource était importante et contribua à la richesse du marchand waidier Dreux Malherbe lorsqu'il put l'acquérir.

Une bannière pour les waidiers

Le mot «waidier», qui deviendra très tôt un nom de métier, induit la question suivante : A qui s'appliquait-il ? A celui, paysan qui cultivait la plante ? Au producteur qui en extrayait l'agranat ? Ou encore à celui qui vendait les coques ?

La statuaire des waidiers qui décore extérieurement la façade sud de la cathédrale nous apporte au moins une réponse. On y voit, sculptés au début du XIIIe siècle, de bas en haut : deux orants (trois à l'origine) en prières, et une inscription en onciale qui dit ceci : *LES BONES GENS DES VILES D'ENTOUR AMIENS QUI VENDENT (VU) AIDES ONT FAIT CETTE CAPELE DE LEURS AUMONES*». Puis au centre deux waidiers (sans doute un couple) de part et d'autre d'un sac de coques. Enfin, tout en haut, saint Nicolas et, dans le baquet, les trois enfants de la légende. A l'intérieur de l'édifice, adossée à cette statuaire, se trouvait en effet une chapelle (la troisième à droite) due à la générosité des *marchands waidiers*, comme l'indique l'inscription extérieure. Depuis, on ne sait pourquoi, cette chapelle fut débaptisée et s'appelle dorénavant «Chapelle de l'Assomption». Ceux qui vendent waides sont donc des marchands, qualification que l'on trouve le plus souvent. Quant à saint Nicolas, il est probablement là pour rappeler, par ses miracles, qu'il était le saint Patron des gens de mer et des mariniers donc, par déduction, le protecteur des marchands waidiers qui utilisaient l'eau pour transporter leur marchandise.

Les waidiers étaient alors regroupés, comme tous les corps de métier du Moyen Age, en l'une de ces associations qu'on appelait **bannières** et qui répondaient à la nécessité (comme les charités et les guildes), pour les gens de même métier, de s'unir afin de veiller aux intérêts matériels et à l'application de la réglementation propre à chacun de leurs membres. A la tête de chaque bannière se trouvait un **maïeur** (mayer), c'est-à-dire un maire élu pour un an. A Amiens, la bannière des waidiers -dont les statuts ont malheureusement été perdus- était la plus importante et défilait en tête des processions devant celle des taverniers. Cette importance se mesurait bien sûr à la richesse que la ville tirait du commerce de la waide à une époque où, ayant acquis son indépendance en 1117 vis à vis des pouvoirs seigneuriaux et ecclésiastiques, elle se gouvernait par elle-même par l'institution d'un Echevinage (ancêtre des modernes conseils municipaux) dont les membres étaient élus au sein des bannières selon un système à deux tours (les échevins de jour et les échevins du lendemain), tandis que les maïeurs élaient le maire de la ville parmi trois candidats imposés par l'Echevinage sortant et appartenant généralement à la bannière des waidiers. C'est ainsi que se créa à la tête de la Commune une sorte d'oligarchie au sein de laquelle certaines familles de la riche bourgeoisie et de la noblesse locales, très engagées dans le commerce de la waide, furent majoritairement représentées.

Trois grands noms parmi bien d'autres, peuvent être cités : Les Le Secq, les de Saint-Fuscien et les Malherbe, plusieurs fois maïeurs de la ville et qui se révélèrent de généreux donateurs. On leur doit des dons importants au bénéfice de la ville et de ses habitants et le financement de plusieurs grandes verrières (aujourd'hui disparues) à la cathédrale ainsi que plusieurs chapelles. De même, à l'ancienne église paroissiale de Saint-Martin on voyait encore à la fin du XVIIe et au commencement du XVIIIe siècle « *une fort belle vitre, sur laquelle était représentée par de vives et éclatantes couleurs la vie du glorieux Saint Jean-Baptiste, donnée apparemment pare sire Jean de Saint-Fuscien, ancien mayer d'Amiens, qui y est peint avec Madame son épouse et l'écu de leurs armes qui sont pleines et sans lambel* » («Manuscrits Pagès», marchand d'Amiens). Affiliés aux grandes hanses marchandes de l'époque, ces personnages furent à l'origine de l'extraordinaire développement du commerce de la waide avec le sud de l'Angleterre, n'hésitant pas, pour certains d'entre eux, à se rendre jusqu'en Ecosse et en Irlande. On peut leur appliquer ces lignes de Régine Pernoud : «*C'est le*

grand commerce qui caractérise l'époque médiévale : le commerce à longue distance, et particulièrement le commerce maritime. Pendant toute la période féodale, le marchand sera perpétuellement sur les mers ou sur les routes. C'est un voyageur au long cours qu'anime l'esprit d'entreprise et qui, sauf exception, assume personnellement les risques de ces voyages lointains »(11). Directement, par les dons, ou indirectement par les taxes prélevées par le Chapitre Cathédral sur ses moulins et la vente de la waide générée par cette importante activité, ceux qu'Augustin Thierry appela « les grands waidiers » ont ainsi participé au financement de l'érection de la cathédrale. Selon nous, trois témoignages (les seuls visibles) en rappellent aujourd'hui le souvenir : la statuare des marchands waidiers et leur ancienne chapelle dont il a été question, la frise de fleurs de waide stylisées sur la façade principale du monument, ainsi qu'à l'intérieur, parmi les magnifiques sculptures des stalles, un petit personnage portant une hotte remplie de coques.

Déclin et renouveau

On peut dire que la période de production et de commercialisation de la waide a duré du XIIIe au XVe siècle, avec un succès maximum au cours des deux siècles intermédiaires. Mais déjà, vers 1450, les ventes à l'exportation ne représentaient plus qu'une part infime de ce qu'elles étaient auparavant. La cause principale en fut la Guerre de Cent Ans. L'Angleterre, à cette époque et pour des raisons évidentes réduisit considérablement ses importations en provenance de Picardie et décida de développer la culture du pastel en Aquitaine, alors possession anglaise. Cette délocalisation économique avant l'heure, qui sonna le glas de la waide picarde, fera la richesse de la région toulousaine au XVIe siècle. Cependant, aux XVIIe et XVIIIe siècles, suite aux grandes explorations maritimes, le commerce entre l'Europe et les pays d'orient (dont l'Inde) connut un remarquable essor. C'est ainsi que, au détriment des transports par voie de terre plus onéreux, furent rapportés en occident certains produits exotiques, activité assurée par les grandes compagnies maritimes. Ce fut le cas de l'indigotier, d'abord introduit en Amérique du sud où il s'est développé. L'indigo produit étant d'excellente qualité et le trajet vers la France singulièrement réduit, il fut très vite admis par les teinturiers français. Cette activité devait être malheureusement lourde de conséquence pour la fabrication du pastel toulousain qui s'éteignit progressivement à son tour.

Ajoutons à cela deux autres causes connues : le coût en Aquitaine comme en Picardie du travail long et complexe de production d'agranat, et le développement rapide d'une nouvelle activité industrielle en Picardie avec l'apparition (dès la fin du XIVe siècle) et la fabrication de la **sayette**, textile d'une certaine finesse obtenue à partir d'une laine à bon marché mêlée à des fils de soie, de lin ou de chanvre.

La disparition de la culture de la plante et son produit fini après le XVe siècle ne fut toutefois en Picardie ni brutale ni totale car on en signale encore la production dans les décennies qui suivront. De même, l'institution d'un « *jour de la guède* » dans le *calendrier révolutionnaire* (26e jour du mois de pluviôse soit le 14 février), peut également le laisser penser. Plus tard, à l'occasion du « Blocus Continental » décrété par Napoléon, naîtront ici et là certaines initiatives, fortement encouragées par l'empereur et destinées à relancer la production de l'indigo. A Abbeville, par exemple, un certain Mettez-Michault tenta un essai à partir d'une plante exotique voisine de l'indigotier appelée « *Polygonum tinctorium* ». Mais le projet, estimé trop coûteux et incertain, tourna court (12).

La Picardie avait-elle définitivement renoncé à ce bleu d'Amiens qui avait fait si longtemps sa richesse et sa renommée ? Ce n'est pas certain. Actuellement, des réalisations sont en cours afin de faire connaître et de relancer la culture de la waide et l'utilisation de sa poudre bleue. Ce fut « *L'Atelier bleu* » créé au tout début du siècle par l'action volontaire et passionnée du regretté Jean-François Mortier et de son épouse. C'est « *L'Atelier des Waidiers* », installé également à Méharicourt par les soins de sa fille Estelle qui a repris le flambeau familial et commercialise sa production de waide sous forme de teinture et de produits cosmétiques. C'est, à Samara, au sein du grand parc naturel et archéologique, cette jeune femme (Sandrine Candaes) qui expérimente avec succès à l'ancienne *la production de teintures variées dont celle issue de la waide*. C'est à Domart-en-Ponthieu où les brasseurs Marie-Laure et François Marié s'attachent à mettre au point une bière à base de waide

appelée « *Blue Reide* » née lors de la grande réderie de l'automne 2015 avec les encouragements de l'Association des Commerçants du Quartier des Halles. C'est, à Querrieu, Yves Benoit et son fils Germain (de l'Association *Bleu de cocagne*) qui pratiquent sous la marque «Toscan», *l'ennoblissement du célèbre velours d'Amiens* et emploient le bleu de waide pour des réalisations ou restaurations de haut de gamme sur des mobiliers prestigieux. Et c'est encore ce projet européen intitulé « *Au-delà du bleu-Waide : patrimoine et création* » qui, pendant trois années (2012 à 2015) créa un partenariat entre Amiens Métropole et le territoire de Brighton au sud de l'Angleterre, en vue de conduire des actions innovantes culturelles, artistiques, sociales et environnementales en rapport avec la waide.

Ne serait-ce pas là un signe d'un possible renouveau ? La waide en effet, par ses atouts indéniables et les applications qui leur sont propres, a bien toute sa place dans une économie originale, naturelle et raisonnée, soucieuse d'avenir. Les hommes du Moyen Age ne s'y sont pas trompés. De nouveau, la voie est ouverte à ceux du futur.

Notes

- (1) A cette époque, habitants du sud de l'Angleterre.
- (2) Pastoureau Michel, *Bleu, Histoire d'une couleur*, Edition du Seuil, 2000.
- (3) Idem
- (4) Plin l'Ancien, *Histoire naturelle (livre XX, chap.VII)* : «*Quant au pastel cultivé -glastum- qui est une espèce de laitue, les teinturiers s'en servent ordinairement.*»
- (5) Exemple : A Loeuilly (Somme), dans un acte de mariage de 1691, la mariée est nommée Antoinette de La Warde mais signe : antoinette de *laouarde*.
- (6) Chanoine Charles Martin, *La Waide, Isatis tinctoria*, Travaux de l'Académie d'Amiens, Sciences, Lettres, Arts, séance du 22 octobre 1981.
- (7) Coques ou waides, et cocagnes dans le Midi Toulousain.
- (8) De Francqueville Amédée, *Les vieux moulins de Picardie*, Amiens 1907 et Editions de la Vague Verte (2010), 80430, Inval-Boiron.
- (9) Sur le sujet voir l'importante thèse de Robert Fossier, Tome II : *La Terre et les hommes en Picardie, jusqu'à la fin du XIIIe siècle*, Béatrice-Nauwelaerts, Louvain, 1968.
- (10) Verhille Bernard, doctorant à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, *La guède en Picardie (XIIIe au XVe siècle)*, Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, n°676 (3e et 4e trimestres 2005).
- (11) Pernoud Régine, in *Histoire du peuple français au Moyen Age*, Nouvelle Librairie de France, Paris 1951, pp.176-177.
- (12) Bulletin de la Société Royale d'Emulation d'Abbeville, 1838/1839/1840, (64-B.18), Abbeville, Imprimerie de C. Paillard, successeur d'A. Boulanger.